

Vide grenier des Ollières-sur-Eyrieux 07360 Samedi 8/08/2020

Mr/Mme : Nom..... Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

(Renseignements demandés par la préfecture) Profession :

Titulaire de la pièce d'identité n ° :..... délivrée le :

Par la préfecture de :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Désire (ent) louer emplacement(s) x 2 € le ML =

S'engage (ent) à venir installer le stand dès 6h00 et à rester jusqu'à 16 h (prévoir votre matériel, tables, tréteaux...). S'engage (ent) à ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2020 Documents à fournir : - Le règlement par chèque à l'ordre de « **SNLAmap07** » **2€** x nbre de ML emplacements. Plus **1€** de taxe voiture sur l'emplacement - Courrier à adresser : **SNLAmap07 2, montée de l'ancienne poste de St-Vincent-de-Durfort 07360** - La photocopie recto-verso de la carte d'identité. - Le bulletin d'inscription rempli et signé. Lu et approuvée

Lu et approuvée

(Avant le 01/08/2020), le cachet de la poste faisans fois : sous réserve de place disponible

Après cette date une taxe de 1€ supplémentaire par ML sera à régler de même que les inscriptions sur place le jour même sous réserve de place disponible

.....
REGLEMENT Afin d'assurer le succès de ce vide-grenier, l'association met à disposition : - Un emplacement de **1ml à 10ml ce par ordre d'arrivée (Documents fournis)**

Un stand de restauration (boissons chaudes, froides, sandwichs...)

. En cas de désistement, aucun frais d'inscription, ne pourra être réclamé. L'association se réserve le droit de refuser toute candidature, susceptible de perturber le bon déroulement de la manifestation. Les objets déballés appartiennent aux exposants et sont sous leur responsabilité, en cas de vol casse ou autre préjudice... Les exposants pourront accéder au site à partir de 6h00 pour installer le stand et déballer (installation, de 6h00 à 8h30). En fin de manifestation, il est impérativement demandé à chaque exposant, de laisser l'emplacement propre et débarrassé de tout objet et papier. Des containers, seront mis à disposition. Ces bacs ne sont pas destinés à recevoir les objets invendus. Ceux-ci doivent être emballés et évacués par leurs propriétaires

. Fait à :

Lu et approuvée

Café offert à chaque participant- Réservé aux particuliers -Inscriptions obligatoire.